

Entretien de M. François Hollande, Président de la République, avec Saint-Pierre et Miquelon 1^{ère} le 23 décembre 2014, sur les efforts en faveur de Saint-Pierre et Miquelon.

JOURNALISTE : Madame, monsieur, bonsoir. Merci d'être avec nous sur Saint-Pierre-et-Miquelon 1^{ère} pour cet entretien exclusif avec le Président de la République, monsieur François HOLLANDE. monsieur le Président, bonsoir.

LE PRESIDENT : Bonsoir.

JOURNALISTE : Bienvenue à Saint-Pierre-et-Miquelon et merci de nous accueillir ici, à la résidence préfectorale. Pour vous interroger également ce soir, Claire ARROSAMENA de notre rédaction. Avant d'évoquer les dossiers importants qui intéressent les Saint-Pierrais et les Miquelonnais, monsieur le Président, vous êtes le premier chef d'Etat à avoir traversé l'Atlantique pour venir uniquement chez nous. Vous êtes le premier chef d'Etat, aussi, à avoir visité Miquelon aujourd'hui. Est-ce que c'était important, pour vous, de voir les deux îles ?

LE PRESIDENT : Oui. Je ne suis pas le premier Président de la République à venir sur l'archipel, mais je suis le premier à avoir voulu que ce soit dans une visite spéciale, consacrée exclusivement à Saint-Pierre-et-Miquelon. Je voulais aussi aller à Miquelon parce que c'est, pour moi, ce qui fait l'archipel. L'archipel, ce n'est pas simplement Saint-Pierre, même si c'est là que la population la plus nombreuse vit, mais c'est aussi, le nom-même l'indique, Saint-Pierre-et-Miquelon, une chance d'avoir cette partie-là de l'archipel qui attend beaucoup de la République. L'archipel n'avait jamais vu un Président de la République et il m'a fait un accueil que je n'oublierai jamais.

JOURNALISTE : monsieur le Président, nous allons aborder dans cet entretien plusieurs thèmes, plusieurs dossiers qui sont au cur de l'actualité de l'archipel. Vous le savez, l'archipel cherche à relancer son économie. Vous avez pris connaissance aujourd'hui du projet de grand port. De quelle manière l'Etat peut-il soutenir ce dossier ?

LE PRESIDENT : C'est avant tout un bon projet, parce qu'il part d'investisseurs privés qui vont s'engager. Ils vont mettre leurs fonds dans cette aventure c'en est une de créer, à côté du port tel qu'il existe aujourd'hui à Saint-Pierre, un grand port qui pourra accueillir des porte-conteneurs et puis ensuite disperser cette marchandise dans l'ensemble de la région. Ces investisseurs privés demandent à pouvoir réaliser cet équipement dans un délai rapide, c'est-à-dire qui pourrait voir le jour au début de 2020. C'est tout proche 2020.

Qu'attendent-ils de l'Etat ? D'abord l'Etat est propriétaire du domaine public. Aussi, mettre à disposition un certain nombre de moyens qui sont aujourd'hui sur le port. Nous mettrons toutes les facilités pour que les procédures soient simplifiées. Qu'attendent les investisseurs privés ? Que l'Etat puisse mettre en uvre ce qui existe, c'est-à-dire la défiscalisation, et j'ai dit que le ministère des Finances regarderait cette procédure avec faveur, parce que la défiscalisation n'est pas faite simplement pour acheter un certain nombre d'appartements. C'est fait aussi pour permettre la création d'emplois. Cela sera le cas.

C'est un bon projet, parce que c'est un bon projet pour la France, pas simplement pour Saint-Pierre-et-Miquelon, pour l'archipel. Si l'on arrive à faire ce qu'on appelle un hub, un lieu de carrefour pour échanger des marchandises, les transporter, ce sera un rayonnement pour la France. pour ses produits exceptionnels. Des armateurs. notamment un français. viendront ici

rance, pour ses présents entrepreneurs des amateurs, notamment en montagne, tentent de s'investir, parce que des emplois seront créés sur l'archipel et en France.

Je trouve que c'est pour Saint-Pierre-et-Miquelon, une promesse, qui ne doit pas être un espoir ou une illusion. J'y mettrai toutes mes forces et je trouve que les partenaires que j'ai rencontrés sont fiables. A eux aussi, puisque ce sont des investisseurs privés, d'apporter des fonds, et aux banques, d'apporter également des financements, parce que c'est ça l'intérêt.

JOURNALISTE : Autre dossier suivi, cher à l'archipel, monsieur le Président, c'est l'extension du plateau continental. De gros enjeux existent en matière d'hydrocarbures. La France et le Canada ont déposé leurs dossiers respectifs à l'ONU, et on apprend aujourd'hui que les Nations Unies invitent les deux parties, donc la France et le Canada, à venir présenter leur dossier en février prochain. Ma question est toute simple, monsieur le Président, que va faire la France ?

LE PRESIDENT : Elle va défendre ses intérêts et ses droits. Il ne s'agit pas d'une réaction d'hostilité au Canada, qui est un pays ami, que j'ai visité il y a 2 mois à peine. J'avais dit au Premier ministre HARPER, que nous allions faire en sorte que le plateau continental puisse être reconnu, et avec les éléments dont nous disposons, c'est-à-dire avec un large espace. Il n'a pas la même vision ni les mêmes intérêts. L'ONU est saisie et va entendre les différentes parties. Je peux vous dire que le gouvernement défendra âprement les intérêts, non pas là encore de Saint-Pierre-et-Miquelon mais les intérêts de la France.

JOURNALISTE : Si ce dossier, monsieur le Président, obtient satisfaction, ou si le grand port voit le jour prochainement, cela va demander un renforcement de l'action de l'Etat en mer, on parle ici de sécurité. Est-ce que le gouvernement est prêt et disposé à renforcer sa présence autour de Saint-Pierre-et-Miquelon ?

LE PRESIDENT : Oui, je vous en fais l'annonce. Si notre présence a besoin d'être renforcée compte tenu de ces investissements, si des intérêts appellent des patrouilles plus nombreuses, oui, nous renforcerons nos moyens aujourd'hui déployés. Il en va de l'intérêt de nos populations, de nos transports, également des capitaux investis ici. Ce sera fait. On n'a pas suffisamment défendu notre espace, parce que des prélèvements ont été faits ces dernières années, au détriment de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon.

JOURNALISTE : Monsieur le Président, les discussions autour de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada suscitent localement de vives inquiétudes. Comment l'archipel doit-il se positionner pour ne pas subir cet accord ?

LE PRESIDENT : D'abord l'archipel n'est pas concerné par l'accord. Il peut se poser la question si c'est bien son intérêt que de ne pas être concerné par l'accord. Pour l'instant, il ne l'est pas, c'est-à-dire que rien ne changera. Si ce libre-échange s'opère, nous devons regarder, notamment pour un certain nombre de produits agroalimentaires, quel est l'avantage pour Saint-Pierre-et-Miquelon et quel est l'inconvénient. Pour l'instant, rassurons-nous d'abord, l'accord n'est pas encore traduit, puisqu'il existe des oppositions, notamment en Allemagne, par rapport à une négociation, qui a pourtant duré des années. Si l'accord devait être appliqué, nous regarderions ce qui peut être meilleur pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Je n'ai pas de débat philosophique. J'ai uniquement le regard que je peux porter sur ce que cela peut apporter à Saint-Pierre-et-Miquelon d'être ou ne pas être dans l'accord.

JOURNALISTE : La pêche, monsieur le Président, toute l'histoire de Saint-Pierre-et-Miquelon est liée à la grande pêche à la morue, un secteur qui, néanmoins, souffre depuis le moratoire sur la pêche à la morue en 1992. L'Etat continue de soutenir cette filière halieutique ici, il vient d'ailleurs d'attribuer une subvention de 600.000 euros pour le pôle halieutique de Miquelon, la semaine dernière. La pêche, à Saint-Pierre-et-Miquelon, on doit encore y croire ?

LE PRESIDENT : Il y a eu tellement de promesses sur la pêche. J'ai relu tous les discours de mes prédécesseurs quand ils sont venus sur l'archipel. C'était toute la question de savoir ce qu'allait faire le Canada, les quotas, les droits de pêche. On sait ce qui est arrivé et ce qu'il est advenu de ces promesses. Je ne vais pas refaire des promesses qui ne seraient pas confirmées dans les années qui viennent. Ce que je peux dire, c'est que pour l'instant, nous avons des quotas qui ne sont pas totalement utilisés par Saint-Pierre-et-Miquelon. Nous devons les utiliser, avoir davantage de moyens de transformation. C'est ce que nous avons soutenu à travers les

subventions que nous avons accordées aux deux entreprises à Miquelon.

Je pense que dans les années qui viennent, il y aura plus de ressources halieutiques et ainsi plus de possibilités de pêcher. Mais nous devons avoir les outils pour pêcher et ceux pour transformer. C'est très important que l'Etat puisse être présent avec la collectivité territoriale pour accompagner ces moyens d'investissement, pour permettre que nous transformions et que les produits de Saint-Pierre-et-Miquelon puissent être exportés notamment au Canada. C'est là que nous devons obtenir le statut pour permettre à ces produits d'arriver dans les assiettes canadiennes. Ce serait bon pour les Canadiens.

JOURNALISTE : Justement, monsieur le Président, vous le soulevez, l'autre dossier qui fait débat sur l'archipel, c'est le statut. Les élus sont d'ailleurs partagés sur la question. Un changement de statut peut-il être favorable au développement économique du territoire ?

LE PRESIDENT : C'est aux élus de le décider. Je suis ouvert sur ces questions, pas simplement parce que je suis à Saint-Pierre-et-Miquelon. Je suis ouvert sur tous les territoires qui peuvent utiliser telle ou telle disposition de notre Constitution. Nous faisons une réforme territoriale en France. Il y avait 22 régions, il n'y en a plus que 13. Dans ces 13 régions, on verra ce qu'on fait avec les départements, les intercommunalités. C'est ce qu'on avait appelé le millefeuille. Ici, le millefeuille est un peu plus petit mais il y a quand même des feuilles. C'est donc aux collectivités, à la collectivité territoriale, aux communes, de se mettre au travail pour savoir ce qui peut être fait et mieux fait. On fera en sorte qu'une expertise puisse être décidée. Un conseiller d'Etat viendra pour donner un avis, mais cela ne sera pas une obligation. Ce seront les élus qui décideront. Je crois que cela peut être plus efficace, plus simple et plus clair. Ce qui est vrai pour l'ensemble du territoire, doit être vrai ici, pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

JOURNALISTE : Le volet social, monsieur le Président, on attend toujours ici la mise en place d'allocations relatives au logement. Ce dossier est-il en bonne voie pour Saint-Pierre-et-Miquelon ?

LE PRESIDENT : Oui. Je veux que les mêmes prestations soient versées partout en France. Nous sommes ici en France. Les prestations familiales doivent être versées comme dans l'Hexagone. Deux ne l'étaient pas, une pour le soutien aux familles monoparentales. Pourquoi ? Il y a des familles monoparentales partout. Les femmes notamment, parce que ce sont des femmes isolées, devront avoir cette allocation. La seconde concerne le choix du mode de garde. Cela sera appliqué également à Saint-Pierre-et-Miquelon au plus tard au 1er janvier 2016. Pour les allocations logement, la parité, l'égalité doivent être la règle dans la République.

JOURNALISTE : Un autre thème, monsieur le Président, que nous souhaitons aborder ce soir avec vous, c'est l'environnement. Vous vous êtes rendu sur Miquelon cet après-midi. Nous n'allons pas ce soir ouvrir le débat sur les éventuels risques encourus par une hypothétique montée des eaux là-bas. Comment cette visite sur le terrain peut-elle vous servir à préparer la conférence climat 2015 de Paris, un rendez-vous très important pour notre pays ?

LE PRESIDENT : Je voulais illustrer ce que pouvait être le risque. Il est partout, mais il l'est notamment pour l'ensemble des îles, dont l'altitude est faible. C'est le cas de Miquelon. On ne peut pas tomber dans le catastrophisme ni dans la dramatisation. Il n'y a pas de menace à court terme. Mais si on regarde à cinquante ou cent ans, ce qui pourra se produire par exemple à Miquelon, l'isthme pourra être recouvert par la mer. L'île serait coupée en deux, en trois même. Cette visite me permettra de donner ce témoignage et de dire que, comme dans le Pacifique ou l'Océan Indien, nous avons ces risques.

La France va organiser la conférence sur le climat. Ce que je vais dire aux Français, c'est que ce n'est pas une conférence que l'on organise pour les autres, pour le monde, parce que la France est généreuse, parce que la France est solidaire ou parce que la France a une influence diplomatique. C'est une conférence que l'on organise aussi pour nous, parce que nous avons beaucoup de territoires qui peuvent être concernés par le réchauffement climatique, même Saint-Pierre-et-Miquelon.

JOURNALISTE : Dans votre allocution, monsieur le Président, vous avez dit que votre séjour à Saint-Pierre-et-Miquelon était trop court, est-ce qu'on vous reverra ici ?

LE PRESIDENT : Je ne sais pas. Je ne suis pas sûr de le faire.

LE PRESIDENT : Je suis venu en hiver, je pourrais venir en été pour me rendre compte. En hiver, je suis venu. Il n'y avait pas de neige. Je pourrais même venir en hiver où il y aura de la neige. Mais je voulais dédier deux jours de mon année à Saint-Pierre-et-Miquelon et notamment le 24 décembre. Le 24 décembre, parce que c'est une date très importante pour la République française et pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Il se peut que pour d'autres visites, je n'ai pas à faire uniquement un voyage pour Saint-Pierre-et-Miquelon, mais que je passe à Saint-Pierre-et-Miquelon et que je m'y arrête volontiers.

JOURNALISTE : Merci d'avoir répondu à toutes nos questions.

JOURNALISTE : Merci beaucoup.

LE PRESIDENT : Merci à vous.

JOURNALISTE : Bonsoir monsieur le Président, et bon séjour à Saint-Pierre-et-Miquelon.

LE PRESIDENT : Je suis là encore demain.

JOURNALISTE : Merci. Bonsoir.